



21 juillet 2017 no 4

HUCHARD 2017



De nouveaux champions !

Le tournoi de golf du Club des Résidents du Lac Trois-Saumons/Municipalité de Saint-Aubert a eu lieu samedi dernier le 15 juillet. Quarante-trois golfeurs/golfeuses ont frappé des balles sur le parcours du Golf Trois-Saumons. C'était un tournoi de type "quatre balles, meilleure balle". Mère Nature a été de notre bord puisque la chaleur était présente et les nuages gris de l'avant-midi n'ont versé aucune goutte de pluie et se sont éloignés en après-midi.

L'équipe gagnante, formée de François Gaudreau, Maxime Goulet-Bernier, Loucas Caron-St-Pierre et Sébastien Langlois, a remporté le tournoi avec un résultat de moins quinze, un record pour le terrain. Plusieurs équipes ont joué entre -7 et -10 mais pas assez fort pour les jeunes recrues! Le tournoi a été suivi par une consommation prise sur la terrasse accompagnée de conversations sur les meilleurs coups de la journée. A noter que l'équipe la plus honnête était formée des frères Claude et Marc Belleau, Sylvia Dufour et Jacques Labrie.

Un grand merci à nos commanditaires: la municipalité de Saint-Aubert et la Caisse Desjardins du Nord de l'Islet. Merci également au commanditaire qui a fourni des prix de participation : Ferme Elgin et Ferme Duvallois (Denis et Sébastien Charrois).

Tous les profits de cette activité sont versés au Club des Résidents du Lac Trois-Saumons inc. pour l'ensemencement de poissons. Les profits réalisés cette année sont d'environ 1000\$, l'équivalent de 500 truites.

Merci à M. Denis Charrois pour l'aide apportée pour l'organisation du tournoi. Et finalement, merci à tous les joueurs qui ont participé au succès de cet événement.

Alain Bélanger

Le Club des Résidents veut remercier sincèrement M. Alain Bélanger pour son dévouement dans l'organisation du tournoi. Bravo!

Petit survol de l'été à venir

On aiguise notre sens de la vue !

ON REGARDE LA DESCENTE DU LAC

Le **samedi 22 juillet**, on assiste au départ des nageurs au Camp Trois-Saumons vers **11h00**. C'est un très beau spectacle de regarder ces athlètes se préparer, embarquer dans l'eau et, au coup de sifflet, partir. On voit des dizaines de bras se lever puis plonger dans l'eau à un rythme régulier. Les couleurs des kayaks qui les accompagnent forment des taches multicolores sur le lac. Tout un ravissement pour les yeux!

Vous les verrez ensuite s'éloigner l'un de l'autre. Vous pourrez les suivre des yeux de votre galerie ou de votre quai. Ils nageront de une à trois heures.

On vous demande de ne pas circuler en bateau sur le lac pendant les quelques heures de la traversée afin de ne pas déranger les nageurs et les kayakistes et de ne pas créer de vagues inutiles. On désire qu'ils soient parfaitement en sécurité en tout temps.

Merci de votre habituelle collaboration!

ON OBSERVE LES INSECTES

Voici trois groupes d'insectes que vous avez tous sûrement déjà vus... mais les connaissez-vous?

L'éphémère, aussi appelé manne, compte plus de 100 espèces au Québec. Au stade larvaire, l'insecte vit dans l'eau et respire avec des branchies. Lors de sa sortie de l'eau, sa peau (mue) flotte à la surface de l'eau et peut ressembler à un tout petit poisson mort - observez de plus près! Au stade adulte, l'insecte doit se dépêcher pour se reproduire car il est incapable de s'alimenter, d'où le terme «éphémère».

La libellule, « dragonfly » en anglais, est un de nos plus gros insectes. Autant au stade larvaire (dans l'eau) qu'au stade adulte (dans l'air), c'est un prédateur redoutable. Les libellules sont souvent confondues avec les demoiselles, qui appartiennent à un sous-ordre différent du règne animal. Notez que les demoiselles ont un corps beaucoup plus fin et qu'elles ferment leurs ailes au repos, contrairement aux libellules au repos qui laissent leurs ailes déployées de façon perpendiculaire à leur corps.

Le patineur ressemble à une araignée se promenant sur l'eau mais ne l'est pas car il a six pattes alors que l'araignée en a huit. Remarquez comment longues et fines sont ses quatre pattes arrière. Il préfère manger un insecte ou une araignée qui se débat à la surface de l'eau (il ressent les vibrations du débat) mais il est aussi fossoyeur, c'est-à-dire qu'il se nourrit de débris d'animaux et de végétaux.

Bonnes observations!

Sophie Berteau (de l'île)



*Éphémère sur
une fenêtre du
chalet.*

*Libellule
gracieuse à la
mare aux
grenouilles.*

*Photos de
Daniel Voyer
Chalet 582*

Quelques nouvelles de l'assemblée annuelle

Il y en a qui partent et d'autres qui arrivent...

Le 8 juillet dernier, lors de l'assemblée annuelle du club des résidents, c'était jour d'élection, de nouveaux venus se sont joints au CA pendant que d'anciens membres tiraient leur révérence. Rien de mieux que du sang neuf pour apporter de nouvelles idées et donner un coup de main. Le CA du club des résidents est donc maintenant composé de Marie Nadeau, présidente, Duane Blair vice-président, Anne Landry, trésorière, Nancy Hart et Sophie Paradis, administratrices et Claude Caron, Pierre Fortin, Yvan Poitras, Mathieu Renaud et Gerry Riverin administrateurs. Le travail de secrétariat sera effectué par les administrateurs à tour de rôle. Merci à ceux qui s'impliquent, c'est ensemble que nous ferons de grandes choses!

Je lave, tu laves, nous lavons...

Il y a eu beaucoup d'échanges et d'intérêt de la part des participants au sujet du projet majeur du club des résidents : le lavage des embarcations. Ça fait plusieurs années qu'on en parle, plusieurs actions ont été entreprises et cette année c'est la concrétisation : une barrière a été installée près de la rampe de mise à l'eau pour contrôler le lavage des embarcations et une station de lavage sera fonctionnelle dès l'été 2017. Plus d'informations seront disponibles lorsque la station de lavage sera prête.

Un règlement a été adopté par la municipalité de St-Aubert concernant le lavage des embarcations, à l'été 2016. L'obligation du lavage des embarcations s'applique à toutes les embarcations ayant séjourné sur un autre plan d'eau que le lac Trois-Saumons (autant les bateaux à moteur et les embarcations plus légères, par exemple les kayaks, qui peuvent être mis à l'eau facilement à partir de la berge ou d'un quai). En effet, il faut contrer l'apport de toute matière venant de l'extérieur et pouvant contaminer le lac Trois-Saumons. Évidemment, on se fie à la bonne foi de tous pour les embarcations ne nécessitant pas la mise à l'eau chez Martin St-Pierre où la barrière d'accès est installée.

Pour ceux qui utiliseront l'accès pour la mise à l'eau chez Martin St-Pierre, plus d'informations sur le mode d'opération seront disponibles lorsque la station de lavage sera prête (un info-municipal et des pancartes annonçant cette nouvelle procédure seront installées à des endroits stratégiques).

70 ans de présence au lac

Eh oui, cela fait 70 ans que le camp accueille des enfants au lac Trois-Saumons. Des représentants du camp étaient présents à l'assemblée annuelle pour présenter le camp, confirmer la collaboration avec le club des résidents et expliquer l'utilisation projetée pour la chapelle St-Jean-Baptiste qui a été cédée au camp. Cet été, il y aura encore des messes (et aussi longtemps qu'un prêtre désirera desservir le lac Trois-Saumons), mais l'endroit pourra être utilisé pour d'autres activités communautaires. Si vous aimeriez organiser une activité, communiquez avec le club des résidents et on pourra vérifier la faisabilité.

Le train-train quotidien

On a tous hâte aux activités sportives ou sociales organisées durant l'été, mais en arrière, il y a les cameramen, les producteurs, les coordonnateurs qui s'assurent que tout peut fonctionner à merveille. Ainsi, le CA du club des résidents s'assure d'une saine comptabilité (c'est en partie votre argent qui est géré; à ce propos, ceux qui auraient oublié de payer leur cotisation pour être membre du club des résidents sont invités à le faire rapidement!), les états financiers ont été présentés lors de l'assemblée annuelle et les actes des administrateurs du club en 2016-2017 ont été entérinés par les membres présents.

Au plaisir et n'oubliez pas, si vous avez des articles ou des idées d'articles, contactez-nous pour une publication dans le Huchard ou sur le site web du club.

Marie Nadeau



Une hélice pleine d'informations

Et non, je ne vous parle pas d'hélice de bateau aujourd'hui, mais plutôt de l'ADN qui est enroulé en forme d'hélice et qui contient toutes les informations pour former un humain ou un poisson.

Préserver la qualité de l'eau du lac pour notre plaisir de s'y baigner et de pratiquer nos activités nautiques préférées sans crainte pour sa santé. Quel bonheur! Et c'est aussi important pour la faune qui y cohabite, dont les poissons. La diversité de la faune présente est un indice de la santé du lac. Lorsque toute la chaîne alimentaire est là, tous y trouvent leur compte!

Il y a plusieurs « habitants » dans le lac : certains ne sont pas bienvenus, mais il y en a qui font le plaisir des pêcheurs. Pour que la pêche soit fructueuse, les poissons doivent être au rendez-vous.

Qu'est-ce qu'il y a dans le lac? Omble moulac, omble de fontaine (truite mouchetée), touladi (truite grise), meunier noir (carpe)?

Pour faire l'inventaire, il existe plusieurs méthodes, mais une méthode de plus en plus utilisée permet de ne pas affecter les poissons, et j'ai nommé la détection de l'ADN environnemental. Les poissons en nageant et en se frottant sur des roches ou autre structure présente dans le lac laissent leur trace car ils perdent du mucus et des petits morceaux d'écaille qui renferment le bagage génétique du poisson (l'ADN) permettant de l'identifier. Il s'agit de prélever un peu d'eau du lac et de tester l'ADN présent. Cette méthode de détection permet de ne pas blesser ou tuer les poissons en les capturant dans des filets pour les identifier. De plus cette méthode est moins coûteuse au niveau du prélèvement des échantillons.

Les échantillons d'eau qui sont prélevés sont concentrés sur un filtre et l'ADN est

extrait et une technique (PCR) qui permet d'obtenir des millions de copies de l'ADN pour pouvoir identifier l'espèce de poisson en comparant à une base de données où « l'image » de l'ADN spécifique à une espèce est connue. Cette méthode permet donc d'identifier des espèces qui sont difficilement identifiables par d'autres méthodes (par exemple les espèces peu présentes dans le lac donc possiblement non capturables par la technique du filet de pêche).

Ce test est plus qualitatif que quantitatif : on peut difficilement prédire le nombre de poissons présents car un plus gros poisson laissera plus de traces (ou perdra plus d'ADN) qu'un petit. Par contre cela permet d'identifier les espèces présentes et on peut avoir une idée de l'abondance d'une espèce car au lac Trois-Saumons on n'a pas rapporté la présence de poissons de taille gigantesque.

Des tests de ce type seront effectués cet été au lac Trois-Saumons, les résultats devraient être connus durant l'automne. Selon la disponibilité des résultats ceux-ci pourraient vous être communiqués à l'hiver 2018 ou en venant à l'assemblée annuelle au début de l'été 2018, vous aurez la primeur des résultats.

Excellente pêche à tous et bon appétit!

Marie Nadeau

POUR EN SAVOIR PLUS:

Un reportage intitulé [La mémoire de l'eau](#) à « [La semaine verte](#) » à Radio-Canada explique l'ADN environnemental. La journaliste Ginette Marceau rencontre:

Julien April, biologiste au ministère des forêts, de la faune et de parcs, fait des études dans la rivière Jacques-Cartier,

Louis Bernatchez est titulaire de la chaire de recherche en génomique et conservation des ressources aquatiques à l'Université Laval,

Anaïs Lacoursière-Roussel, chercheure postdoctorale, département de biologie à l'Université Laval, travaille dans le grand nord.

Ce reportage a été présenté à l'épisode du samedi 12 novembre 2016 et repris lors de l'émission du 10 juin 2017. Vous pouvez visionner ce reportage d'une durée de 8:36 minutes sur le web à: <http://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/2016-2017/segments/reportage/10866/eau-adn-poissons?isAutoPlay=1>

Bon reportage !

Anne Landry



Est-ce une histoire de pêche?

Mais non! Faites attention! Les garde-pêches viennent régulièrement au lac, ils sont souvent habillés en civil. Ils vont voir les pêcheurs sur le lac et vérifient si leurs prises sont légales.

Les règles de pêche sont différentes selon les poissons (voir Huchard 7 juillet p. 2).

Au lac Trois-Saumons, il est important de bien différencier l'omble moulac et l'omble de fontaine (truite mouchetée) pour bien suivre la réglementation. Seul l'omble de fontaine peut être pêché à moins de 60 cm.

Comme il a été demandé à l'assemblée annelle, voici quelques trucs pour identifier ces deux poissons.

Anne Landry

SOURCE: <http://pleinderessources.gouv.qc.ca/chronique/capsule/pleins-feux-sur-peche-omble-moulac-41.html>



LE CODE D'ÉTHIQUE AU LAC TROIS-SAUMONS

Comme résident ou visiteur au Lac Trois-Saumons j'ai le devoir de respecter les autres et l'environnement. Dans ce but, je prends les engagements suivants :

J'ai pris connaissance des lois fédérales sur la navigation et plus particulièrement du guide de la sécurité nautique.

J'ai ma carte de conducteur de plaisance si je conduis une embarcation qui l'exige.

 J'accorderai priorité à un navire à voile et à toute embarcation sans moteur si j'ai une embarcation à moteur. 

Je m'assurerai que les feux de navigation de toute embarcation qui fait route sont opérants et visibles à l'horizon du coucher du soleil à son lever.

 Je m'assurerai que le sillage et le remous de mon embarcation n'auront aucun effet néfaste sur les autres utilisateurs des eaux et sur l'environnement et ne dépasserai pas 70 km/heure ou 45 m/heure.

 J'éviterai de naviguer à moins de trente (30) mètres de la rive avec une embarcation à moteur puisque cette zone est réservée à la natation et aux embarcations non motorisées. 

 Je ne conduirai pas une embarcation avec un moteur bruyant entre 21h00 et 9h00.

 Je ne conduirai aucune motomarine entre le coucher du soleil et 9h00.

J'exigerai un surveillant lorsque mon embarcation à moteur tire un skieur, tout équipement sportif ou autre. 

Je serai sensible à la pollution par le bruit et éviterai d'en faire après 23h00, et aucune musique à partir d'une embarcation entre le coucher du soleil et son lever.

Je ne jetterai aucun objet, déchet ou autre dans les eaux du lac Trois-Saumons.

Je m'assurerai que toute embarcation de quelque nature que ce soit introduite dans les eaux du lac Trois-Saumons a été scrupuleusement lavée pour y déloger toute espèce végétale ou animale envahissante. 

 Je connais le règlement provincial sur la pêche sportive, m'engage à le respecter, et je suis informé de la réglementation particulière quant à la prise et la possession de la truite grise et de la moulac.

J'informerai tous mes invités et les membres de ma famille du présent CODE D'ÉTHIQUE et exigerai de leur part de le respecter intégralement par souci des autres et de l'environnement.

L'été : une saison propice aux manifestations allergiques

Voici en « rafale » 10 questions fréquemment posées lors des formations de base sur le traitement des réactions allergiques ...

1. Qu'est-ce qu'une réaction allergique ?

L'allergie résulte d'une sensibilité exagérée de l'organisme à certaines substances qui sont inoffensives pour la majorité des gens. Lorsqu'une personne se trouve en contact avec une substance à laquelle elle est allergique, son organisme réagit.

2. Une réaction allergique est-elle toujours grave?

NON et c'est tant mieux!

3. Quels sont les signes ou symptômes d'une réaction allergique peu grave?

La réaction peut se manifester de différentes façons : éternuements, écoulement nasal (rhume des foins), conjonctivite, asthme, éruptions cutanées (rougeurs, urticaire, eczéma).



4. Qu'est qu'une réaction allergique sévère ?

C'est une réaction allergique où le système immunitaire réagit de façon EXAGÉRÉE et DÉMESURÉE au contact avec une substance allergène. On appelle aussi cette réaction : « RÉACTION ANAPHYLACTIQUE ».

5. Quels sont les principaux agents pouvant causer une réaction allergique sévère ?

Les agents causals sont divers :

Alimentaires: Arachides, noix, poissons, crustacés, œufs, produits laitiers, fruits, sésame, blé, soya, moutarde, etc.

Insectes piqueurs: Abeilles, guêpes, fourmis, etc.

Médicaments: Antibiotique, Aspirine, anti-inflammatoires, iode, etc.

6. Quels sont les principaux signes et symptômes d’une réaction allergique sévère ?

RESPIRATOIRE : difficulté, détresse

CIRCULATOIRE : pâleur, pouls rapide, baisse de la tension artérielle

GASTRO-INTESTINAL : Nausées, vomissements, diarrhées, douleur abdominale

PEAU : Urticaire, enflure, rougeurs

AUTRES : Anxiété, sensation de mort évidente

7. Quel est le principal traitement d’une réaction allergique grave ?

Administration d’épinéphrine selon le poids de la personne. Les personnes connues pour faire de ce type de réaction ont souvent en main un dispositif auto-injecteur de Type « *ÉPIPEN* »

Le dosage est automatique: *ÉPIPEN adulte* : 0.30mg - *ÉPIPEN enfant* : 0.15 mg

8. Faut-il avoir suivi une formation pour administrer ou aider une personne à utiliser son *ÉPIPEN* ?

La réponse actuelle est NON. L’article 3 du *Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d’urgence* est très clair à ce sujet.

9. Si la réaction sévère est faite par un enfant et que seul un dispositif adulte est disponible, peut-on l’utiliser ?

OUI selon les dernières recommandations datant de 2016

10. Pourquoi est-il important d’activer les Services préhospitaliers d’Urgence (911) lors d’une réaction allergique sévère même si la personne s’est autoadministrée l’épinéphrine ?

La littérature récente nous indique un effet « ressac » des manifestations cliniques dans un bon pourcentage des cas. En d’autres mots il est possible que dans les minutes qui suivent, les signes et symptômes reviennent et de manière encore plus importante.

Céline Deschênes , Chalet 164

Source : Programme officiel « *Administration de l’épinéphrine en cas de réaction allergique grave de type anaphylactique* ». MSSS 2016.

QU’EN PENSE LE BON DIEU?

Voici une conversation entre Dieu et Saint-François d’Assise interceptée par internet.

D : Frank, toi qui connais tant de choses sur la nature et le jardinage, peux-tu me dire ce qui se passe en Amérique du Nord avec les pissenlits, les violettes, les chardons et toutes les belles fleurs que j’ai dispersées là-bas il y a des siècles? J’avais planifié un jardin parfait, sans entretien. Ces plantes-là poussent dans n’importe quel type de sol, supportent la sécheresse et se multiplient à profusion. Le nectar de leurs fleurs attire des papillons, des abeilles et des volées d’oiseaux aux chants mélodieux. Je m’attendais à voir de vastes jardins multicolores à l’heure actuelle, mais tout ce que j’aperçois, ce sont des rectangles verts.

F : Ce sont les tribus qui se sont installées là-bas, Seigneur. On les appelle les banlieusards. Ils ont commencé à traiter vos fleurs de « mauvaises herbes » et ont déployé beaucoup d’efforts pour les remplacer par du gazon.

D : Du gazon? C’est tellement ennuyeux et si peu coloré! Cela n’attire pas les papillons, ni les abeilles, ni les oiseaux, mais seulement des vers blancs, des pyrales et des punaises. De plus, c’est très sensible aux changements de température. Ces banlieusards veulent-ils vraiment de tous ces tracas?

F : Apparemment oui, Seigneur. Ils dépensent beaucoup d’argent et d’énergie pour faire pousser ce gazon et le maintenir vert. Ils commencent par appliquer des engrais tôt au printemps et ils empoisonnent toutes les autres plantes qui pourraient pousser dans leur gazon.

D : Les pluies et la fraîcheur printanières doivent faire pousser le gazon très rapidement. Je suppose que cela rend les banlieusards très heureux?

F : Apparemment non, Seigneur. Dès que le gazon commence à pousser, ils le coupent, parfois deux fois par semaine.

D : Ils le coupent? Est-ce qu’ils en font des ballots, comme avec le foin?

F : Pas vraiment, Seigneur. La plupart d’entre eux ramassent l’herbe coupée pour la mettre dans des sacs.

D : Dans des sacs? Pourquoi? Est-ce qu’ils les vendent? Est-ce une récolte bien rentable?

F : Pas du tout Seigneur, au contraire. Ils payent pour qu’on les en débarrasse.

D : Voyons donc, je crois que je ne comprends pas très bien! Tu me dis qu’ils fertilisent

Le ministère du développement durable, de l’environnement et de la lutte aux changements climatiques (MDDELCC) a une politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables qui demande que les bandes riveraines soient renaturalisées pour préserver la santé des plans d’eau et des rives.

Certaines municipalités au Québec obligent les propriétaires riverains à laisser au naturel leur bande riveraine. Voici un extrait du règlement d’une vingtaine de pages adopté à la MRC du Granit (par exemple, en vigueur au lac Mégantic).

Revégétalisation (renaturalisation) des rives: Lorsque la rive a souffert de dénaturalisation en raison de l’activité humaine ou d’incident naturel, elle se doit de revenir à l’état naturel par la mise en place d’une revégétalisation à l’aide de végétaux indigènes où seront réalisés les travaux. La revégétalisation doit être réalisée selon les directives suivantes : a) Interdiction de couper le gazon sur 5 mètres à partir de la ligne des hautes eaux la première année afin de laisser la végétation reprendre sa place; b) Revégétalisation de 70 % des 5 premiers mètres par la mise en place de plantes, d’arbustes et d’arbres adéquats pour le milieu (sol humide à sol sec) d’ici le 30 septembre 2012; c) Aménagement d’un accès de 5 mètres de large, en biais, vers le cours d’eau; d) Utilisation du type de végétaux identifiés par les propriétaires à condition que ces derniers n’utilisent que les végétaux indigènes identifiés à l’annexe A du présent règlement; e) Nettoyage permis tel l’enlèvement des détritiques et autres matières semblables. f) L’utilisation de géotextile dans les zones revégétalisées est interdite.

Aucun droit acquis n’est accordé ni reconnu pour une rive dénaturalisée.

La sensibilisation est le moyen utilisée par le Club des résidents pour encourager les propriétaires riverains à renaturaliser leur bande riveraine. Profitez de l’offre de l’OBV!

Anne Landry
SOURCE: RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE SUR LA PROTECTION DES PLANS D’EAU NUMÉRO 2008-14 <http://www.mrcgranit.qc.ca/fichiersUpload/fichiers/20130522143922-rci-cyano-version-11-janvier-2013.pdf>
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>

Les petites annonces

Vous recherchez l’objet rare ou avez un trésor à offrir, cette section est pour vous. Faites-nous parvenir votre annonce à: lactroissaumons@gmail.com en indiquant votre numéro de chalet. C’est gratuit pour les membres du Club des Résidents. Le coût est de 5\$ par parution pour les non-membres.

À VENDRE: bois de feux de camp (croûtes). Michel chalet 235-13 Tél.: 418-598-2392
À VENDRE : liquidation de matériel de plomberie, pièces neuves et usagées, à vendre en lot. Tél.: 418-598-9642
TROUVÉ : QUAI FLOTTANT au milieu du Lac à l’est de l’île, présentement attaché au Chalet 110 juste à l’est de la descente à bateau. Si c’est le vôtre, il vous y attend!
À VENDRE: ÉLÉVATEUR À BATEAU en aluminium, capacité de 2900 lbs, très fonctionnel. Doit partir, prix 1200\$. Chalet 462 Tél.: 418-508-9988
RECHERCHÉES: TABLE de pique-nique en bois et une VESTE DE SAUVETAGE 12 ou 14 ans, enfants. Tél.: 418-598-9773
À VENDRE: PÉDALO de belle qualité et en bon état. Les sièges se retirent et s’ajustent pour les enfants. Prix demandé 475\$ Tél.: 418-598-7275
À VENDRE: SYSTÈME artisanal pour lever un bateau. 400\$ ou meilleure offre! Contactez Fernand Ouellet Tél.: 418-622-9690 ou 418-575-4660 . Chalet 574
À VENDRE: BATEAU Sunray, bleu-blanc, 14 pieds. Moteur Mercury 2009 60CV. Le tout en bon état, reconditionné en 2015. Avec skis, trip et capote pour pluie. Tél.: 418-856-2447

Les dates importantes

- 22 juillet: traversée du lac à la nage et souper au camp Trois-Saumons**
- 23 et 30 juillet: balle-molle, dimanche à 11:00 au chalet 526**
- 31 juillet: date de tombée pour le prochain Huchard, lundi à 16:00**
- 4 août: parution du prochain Huchard**
- 4 août: date limite pour commander des végétaux de l’OBVCS**

